

## SYNDICAT MIXTE DU BORDELAN

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU 9 AVRIL 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 18 titulaires

Nombre de présents : 10

Nombre d'exprimés : 13

Le Comité syndical s'est réuni en séance publique, Salle Chardonnay à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à ANSE, le mercredi neuf avril deux mille vingt-cinq à onze heures.

**Étaient présents :**

**Délégués du Département :** Daniel POMERET, Michel THIEN, Valérie DUGELAY, Martine PUBLIÉ (titulaires)  
Christian VIVIER MERLE (suppléant)

**Délégués de la CCBPD :** Jacques PARIOST, Jean-Luc LAFOND (titulaires)  
Xavier FELIX (suppléant)

**Délégués de la CAVBS :** Edith LAFORET (titulaire), Jean-Pierre DUMONTET (suppléant)

**Absents Excusés :**

**Délégués du Département :** Béatrice BERTHOUX, Bruno PEYLACHON (titulaires)  
Sylvie EPINAT, Daniel JULLIEN (suppléants)

**Délégués de la CCBPD :** René BLANCHET, Gérard CHARDON, Laurent DUBUY, Christian GALLET, Marie-Pierre TEYSSIER (titulaires)  
Pascale BAY, Luc FERJULE, Marie-Claire PAQUET (suppléants)

**Délégués de la CAVBS :** Gaëtan LIEVRE, Thomas RAVIER, Pascal RONZIERE (titulaires)  
Ghislain DE LONGEVIALLE (suppléant)

**Délégués de la Métropole :** Pascal DAVID (titulaire)  
Gilbert-Luc DEVINAZ (suppléant)

**Pouvoirs :**

**Délégués de la CCBPD :**

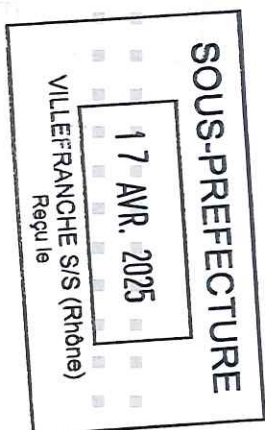
- Marie-Pierre TEYSSIER donne pouvoir à Daniel POMERET
- René BLANCHET donne pouvoir à Jean-Luc LAFOND

**Délégués de la CAVBS :**

- Thomas RAVIER donne pouvoir à Edith LAFORET

Jacques PARIOST est désigné Secrétaire de séance.

La majorité des membres en exercice assiste à la séance.



## APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le Président procède à la présentation des propositions pour le budget 2025.

Les contributions budgétaires n'ont pas évolué depuis la création du Syndicat. Pour rappel, les montants sont de :

- Département du Rhône : 8 910 €
- Métropole : 990€
- Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées : 9 900 €
- Communauté d'Agglomération de Villefranche sur Saône : 5 400 €

### Section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont principalement composées de :

- Locations mobilières et d'entretien de terrains,
- Frais d'honoraires pour la réalisation d'études relatives à la définition du mode de gestion du futur port et aux perspectives de développement du site,
- Frais d'assurance,
- Frais de gestion et d'autres frais (annonces et insertions, fêtes et cérémonies, etc.).

En recettes, la participation annuelle des membres est la même qu'en 2024, à hauteur de 25 200 €.

En vue d'équilibrer le BP, une participation de 20 000 euros sera affectée en section de fonctionnement par la Communauté d'Agglomération de Villefranche sur Saône.

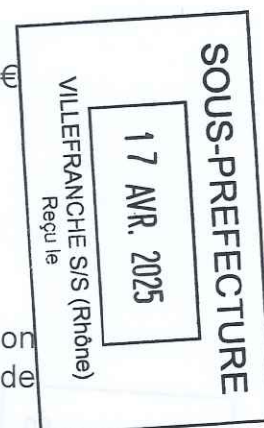
Soit un équilibre en dépenses et recettes de 228 235,14 euros.

*Budget principal*

**CRÉDITS  
VOTÉS 2025**

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	102 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014 - Atténuations de produits	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
<b>DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>102 000,00</b>
023 - Virement à la section d'investissement	118 235,14
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 000,00
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>126 235,14</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)</b>	<b>228 235,14</b>
013 - Atténuations de charges	0,00



70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
73 - Impôts et taxes	0,00
731 - Fiscalité locale	0,00
74 - Dotations et participations	45 200,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
77 - Produits spécifiques	0,00
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (C)</b>	<b>45 200,00</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)</b>	<b>0,00</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté	183 035,14
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)</b>	<b>228 235,14</b>

Section d'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement sont composées :

- D'une participation à la SERL à hauteur de 600 000 euros,
- De dépenses d'équipement (immobilisations corporelles) pour un montant de 77 633,80 euros.

En recettes d'investissement, il sera prévu la participation du Département du Rhône et de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à hauteur de 100 000 euros chacun.

Soit un équilibre en dépenses et recettes d'investissement de 677 633,80 euros.

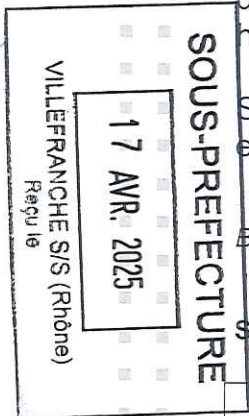
Budget principal

**CRÉDITS  
VOTÉS 2025**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
204 - Subventions d'équipement versées	0,00
21 - Immobilisations corporelles	77 633,80
23 - Immobilisations en cours	0,00
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27 - Autres immobilisations financières	600 000,00
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)</b>	<b>677 633,80</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)</b>	<b>0,00</b>
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + RAR)</b>	<b>677 633,80</b>

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	200 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)</b>	<b>200 000,00</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	118 235,14
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)</b>	<b>126 235,14</b>



001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	351 398,66
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)</b>	<b>677 633,80</b>

Le comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2025.

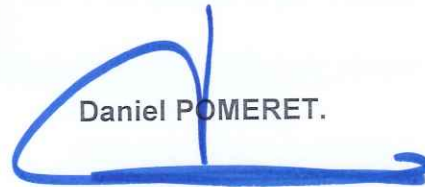
Le Secrétaire de séance,



Jacques PARIOST.



Le Président,



Daniel POMERET.

